

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 mars 2018

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 714)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL286

présenté par
Mme Fajgeles, rapporteure

ARTICLE 11

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« est »,

le mot :

« peut ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une faute de frappe.